

# METAXOR

## DÉSHÉRBANT SÉLECTIF EAJ

### HERBICIDE SÉLECTIF MASSIFS, ARBRES ET ARBUSTES

Utilisable  
toute  
l'année

Granulés

Emploi  
autorisé en  
jardin

► Dés herbant sélectif massifs, haies, arbres, arbustes d'ornement (conifères, feuillus, plantes vivaces en pépinière et espaces verts) et massifs ornementaux.

► Utilisable toute l'année sur sol propre, en pleine terre et sur conteneurs, dans les parcs et jardins des municipalités, sur îlots directionnels, en pépinière de multiplication et d'élevage.

► Actif sur un très large spectre de mauvaises herbes, même les plus difficiles, dès leur germination ou dès leur levée (épilobe, matricaire, mouron des champs, séneçon, laitrons, amarante, stellaire, véroniques...).

► Très bonne persistance d'action : efficace pendant un an sur un sol propre, limite la fréquence des interventions.

► Herbicide fortement sélectif, permet une replantation sur des emplacements déjà traités.

► Action préventive, empêche la germination des plantes annuelles.

► Granulés prêts à l'emploi de couleur orangée pour faciliter la visualisation du traitement.

#### LIEUX D'UTILISATION

Utilisable toute l'année sur sol propre, en pleine terre et sur conteneurs, dans les parcs et jardins des municipalités, sur îlots directionnels, en pépinière de multiplication et d'élevage.

#### DOSES D'HOMOLOGATION

Dés herbage - Arbres et arbustes – pépinière pleine terre : 110 g/10 m<sup>2</sup>

Dés herbage - Arbres et arbustes – plantation pleine terre : 110 g/10 m<sup>2</sup>

#### PERIODE D'UTILISATION

J F M A M J J A S O N D

 Période optimum  
 Période possible

S'utilise toute l'année, idéalement pendant la période d'arrêt de végétation des arbres et arbustes d'ornement (automne – hiver). Privilégier un traitement lorsque la température dépasse 10°C, en période humide (hors excès d'eau).

#### MODE D'EMPLOI

Selon le dosage indiqué ci-dessus, épandre les granulés de façon régulière et homogène sur le sol.

#### CONDITIONS D'EMPLOI

Utiliser METAXOR DÉSHÉRBANT SÉLECTIF EAJ :

- Par temps calme sans vent,
- Sur sol propre, sans mottes et tassé.

En cas de traitement en période sèche, il est indispensable de prévoir un arrosage dans les jours qui suivent l'application s'il n'y a pas de pluies à venir. Eviter toute application sur plantes en mauvais état végétatif et mal enracinées, sur semis ou bouture. Ne pas appliquer sur le sol en présence de bulbes ou de plantes vivaces. Ne pas travailler le sol pendant le mois qui suit le traitement. Ne pas traiter sur sols filtrants et sur sols humifères.

#### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

pH : 5.5 (dispersion aqueuse 1% m/v).  
Densité : 0.772 g/ml (tassé), 0.808 g/ml (non tassé).  
Matières actives : Pendiméthaline (1) 23 g/kg (2,3% p/p) + Oxyfluorène (2) 4,5 g/kg (0.45% p/p).  
Formulation : Granulés, GR.  
Type et mode d'action : Herbicide.  
Emploi autorisé dans les jardins.  
AMM N° 2150001 - Détenteur de l'AMM : BHS (1 rue du Gué Malaye - 95470 VEMARS) - (1) Matière active d'origine BASF AGRO SAS (2) Matière active d'origine Dow Agrosiences SAS. Nom homologué : BOUL'HERB® GR.

#### CONDITIONS D'EMPLOI

Consulter les précautions d'emploi sur l'emballage ou la FDS.

Nous ne saurions être responsables pour toutes applications du produit autres que celles exprimées dans cette notice.  
Distribution des produits phytopharmaceutiques : agrément HN01041.

FT 1020007230005-0216

**Vous souhaitez une démonstration :**  
contactez votre commercial ou  
appelez-nous au 02.32.96.93.93

Nos fiches de données de sécurité sont  
disponibles 24h/24 sur Internet à  
l'adresse : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

[www.purodor-marosam.com](http://www.purodor-marosam.com)